Communiqué de presse

20 NOVEMBRE 2026 | HABITAT

Logement : une nouvelle permanence de l'ADIL à Maisons-Laffitte

Depuis le 20 novembre, les habitants du territoire peuvent bénéficier d'une permanence supplémentaire de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Cette nouvelle implantation vient renforcer l'offre de conseil et d'accompagnement proposée par l'Agglo aux habitants du territoire en matière de logement.



Vous avez une question relative à votre logement, à vos relations avec votre propriétaire, à l'état du marché de l'immobilier ? Vous rencontrez des difficultés pour vous loger, payer vos loyers ou vous êtes en situation d'endettement ?

Gratuits, neutres et personnalisés, les conseils délivrés par les juristes de l'ADIL permettent de répondre à toutes vos questions juridiques, financières et fiscales sur le logement.

Une nouvelle permanence à Maisons-Laffitte

La permanence accueille les **habitants chaque 3ème vendredi du mois**, à l'adresse suivante :
Point d'Accès aux Services Publics – Annexe 2 de la mairie
13 rue du Fossé
Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Des permanences au plus près des habitants

Cette nouvelle permanence complète le dispositif déjà déployé dans plusieurs communes du territoire :

- **Bezons** : Maison de la Citoyenneté
  156 rue Edouard Vaillant.
- **Chatou** : CCAS, 3 rue des Beaunes.
- **Houilles** : CCAS, 18 rue Gambetta.
- **Marly-le-Roi** : CCAS, place du Général de Gaulle.
- **Montesson** : Maison des Solidarités
  3 bis place Roland Gauthier.
- **Saint-Germain-en-Laye** : Point Justice
  Centre administratif, 86 rue Léon Désoyer.
- **Sartrouville** : Point Justice
  118 avenue Georges Clémenceau.

Comment s'inscrire ?

La prise de rendez-vous est obligatoire :
- Pour les habitants des Yvelines, elle peut s'effectuer auprès des lieux d'accueil, au 01 39 50 84 72 ou sur rdv.adil78.org.
- Pour les habitants de Bezons, le contact téléphonique est le 01 87 49 03 33 et les rendez-vous sont accessibles sur adil95.org.

Plus d'informations sur www.casgbs.fr > Vivre ici > Se loger > Comment s'informer